

nom du proposant	numéro de l'article concerné (exemple 1.2.3.4)	texte initial	amendement proposé	explications
Sgen-CFDT	1.1.1		REPLACER "sociaux" par "sociaux, sociétaux et environnementaux"	correspond mieux à la teneur de la résolution
ULR LILLE	1.2.2	La CFDT Retraités défend les droits des personnes en situation de vulnérabilité, porteuses de handicap ou de perte d'autonomie, ainsi que les migrants	suppression de « ainsi que les migrants »	décalage avec l'ensemble du texte et trop spécifique par rapport aux discriminations.
ULR LILLE	1.2.2	Ce que nous proposons, c'est de combattre toute forme de discrimination et notamment celles liées à l'âge, au genre et envers les personnes LGBT	remplacer LGBT par LGBTQIA+	acronyme actuel

avis commis

favorable

favorable

favorable

ULR Tourcoing	1.2.4	le lien social et l'accompagnement par des professionnels compétents	et en nombre suffisant	toujour le problème de l'insuffisance des moyens humains	
ULR Tourcoing	1.2.5	Entendre la voix des retraités	en nommant des représentatns des syndicats retraités comme membre de droit		

favorable

défavorable

ULR LILLE	1.3.2	[Ce que nous proposons, c'est un projet d'émancipation individuel dans un cadre collectif. Tout Homme doit demeurer tout au long de sa vie un citoyen, c'est-à-dire un acteur responsable capable de faire des choix au sein d'une société où chacun vit de façon solidaire avec des droits et des devoirs. La présence citoyenne dans la cité, l'action dans le monde associatif, l'engagement social et syndical, le tissu des solidarités familiales et intergénérationnelles ainsi que celui de toutes les relations personnelles sont l'expression d'une citoyenneté.	ajouter la phrase suivante à la fin du paragraphe : « La CFDT Retraités souhaite une véritable reconnaissance par l'Etat, de l'utilité sociale des bénévoles en particulier, des retraités	aujourd'hui il y a un manque de reconnaissance d'utilité sociale du bénévolat, il est important que ça soit repris dans la résolution de l'UCR	
ULR Tourcoing	1.3.4.	progressivité de l'impôt	mais en fléchissant les utilisations dans les territoires		
ULR Armentières	1.3.7	La valeur de nos convictions, nous la mesurons à notre capacité à convaincre.	remplacer "à convaincre" par "de nous investir."	Nous sommes convaincus que l'intérêt général ne peut se définir que dans le pluralisme et la délibération démocratique. La valeur de nos convictions, nous la mesurons à notre capacité de nous investir.	
ULR Armentières	1.4.2	c'est le choix de la CFDT : le syndicalisme d'adhérents	supprimer in fine : c'est le choix de la CFDT : le syndicalisme d'adhérents.	syndicalisme d'adhérents - termes réducteurs	

favorable

défavorable

défavorable

défavorable

ULR LILLE	2.1.1.7	« Pour la CFDT Retraités une réforme des retraites doit améliorer aussi les droits des retraités actuels comme des futurs retraités, pendant la phase de transition. »	Supprimer "aussi"		
			Supprimer "pendant la phase de transition"	il ne doit pas y avoir de phase de transition.	
ULR Roubaix	2.1.1.8	Le syndicalisme, et la CFDT en particulier La pérennité de l'Agirc-Arrco reste donc une préoccupation constante de la CFDT.	À la fin ajouter : Les retraites complémentaires doivent être maintenues et ne pas être utilisées pour combler les déficits sociaux	<i>Le gouvernement et des économistes ont souligné que les retraites complémentaires avaient des réserves de trésorerie qui pourraient être utilisées pour financer des politiques publiques (ex : la prise en charge de la perte d'autonomie).</i>	

favorable

favorable

reformulatio

ULR Armentières	2.1.2.1	& en +	ajouter in fine le & suivant : Il s'avère que la revalorisation des retraites au pourcentage creuse de fait les inégalités entre les retraites confortables et les toutes petites retraites, en appliquant des augmentations forfaitaires nous réduisons ces inégalités"	Réduire les inégalités entre les retraités lors d'augmentation des pensions
ULR LILLE	2.1.2.4	Les reports successifs de la date de revalorisation des retraites, la revalorisation en référence à une inflation passée et non plus en prévisionnel, par exemple, ont signé une perte conséquente du pouvoir d'achat. La CFDT Retraités revendique des mesures de rattrapage	supprimer la fin de phrase « des mesures de rattrapage » et remplacer par ' une prise en compte de cette perte par des mesures correctrices adaptées tant pour le passé que pour l'avenir	notre proposition exprime la façon d'avoir des mesures de rattrapage et de prévoir l'avenir

défavorable

défavorable

Sgen-CFDT	2.1.2.7	La CFDT Retraités revendique l'extension du lissage à chaque dépassement de seuils et pas seulement au dépassement du seuil de 3,8 %.	<p>La CFDT revendique une réforme du système fiscal pour un impôt plus juste et plus lisible, la CFDT Retraités revendique donc une réforme de la CSG qui aille dans le même sens. En attendant la CFDT Retraités revendique l'extension du lissage à chaque dépassement de seuils et pas seulement au dépassement du seuil de 3,8 %.</p>	On ne peut accepter l'injustice liée aux effets de seuil, même corrigée par un "lissage" particulièrement incompréhensible. Si nous ne voulons pas qu'un jour une décision judiciaire décide que le traitement particulier réservé aux retraités sur les taux de CSG, il faut qu'avec la CFDT nous construisions des revendications amenant à des taux identiques de CSG pour les travailleurs et les retraités qui ne pénalisent pas les petits retraités. Cela pourrait passer par un système progressif comme l'impôt sur le revenu mais il faut que ce débat ait lieu.
ULR LILLE	2.1.2.9	Enfin, parce que c'est très important pour les retraités modestes, la CFDT Retraités revendique pour les retraités du secteur privé un versement des pensions au 1er du mois et non plus le 9 du mois	remplacer la fin de la phrase : « un versement des pensions au 1er du mois et non plus le 9 du mois » par : « un versement des pensions dans la même temporalité que pour le secteur public »	égalité de traitement des retraités du public et du privé

favorable

favorable

ULR Armentières	2.1.3.2	la redistribution envers les retraités les plus fragiles doit s'organiser avant tout par la solidarité nationale ...	la redistribution envers les retraités les plus fragiles doit s'organiser par la solidarité nationale ...	"Avant tout " : précision non compréhensible _non claire	défavorable
ULR Armentières	2.1.3.5	Cette hausse du Mico doit bénéficier aussi à tous les retraités.	Rajouter (actuels et nouveaux)" in fine : Cette hausse du Mico doit bénéficier aussi à tous les retraités (actuels et nouveaux).	En cette période de discussion sur la réforme des retraites , il n'est pas inutile de rappeler que " tous " les retraités concernent les actuels et nouveaux.	défavorable
ULR Tourcoing	2.1.3.7.	une majoration de la retraite est prévue	nous demandons que ce calcul soit inscrit dans le logiciel de calcul de la retraite		favorable
ULR LILLE	2.1.4.3	L'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa ou minimum vieillesse) reste une prestation non contributive essentielle pour les bénéficiaires aux faibles ressources. Pour diminuer le non-recours à l'Aspa, la CFDT Retraités revendique de porter de 39000euros à 100000euros le seuil de la récupération sur succession, comme cela a été fait pour les départements d'outre-mer.	supprimer la phrase « pour diminuer le non-recours... pour les départements d'outre mer »,	cette mesure a été prise en compte par le gouvernement et sera appliquée au 1er septembre » à vérifier	défavorable

Sgen-CFDT	2.1.4.3		supprimer à partir de "pour diminuer ..."	on ne peut pas revendiquer en même temps de taxer les successions pour financer l'autonomie et s'empêcher de récupérer l'ASPA sur les successions au-delà de 39000 €.	défavorable
ULR LILLE	2.1.5.3	Dans ce même régime, les textes précisent que la réversion doit être cristallisée après trois mois de retraite. Pourtant, l'assurance retraite opère des contrôles de ressources à tout âge. Et si les revenus changent, elle cristallise une réversion réduite. Nous revendiquons un dispositif sécurisant la réversion après la retraite personnelle, sans prise en compte de revenus autres que les retraites personnelles. Il faut également réviser les ressources prises en compte, source de problèmes, d'incompréhension et d'injustices	supprimer la fin du paragraphe : « il faut également réviser les ressources,,,injustices	cette phrase est une source d'incompréhension par rapport à la phrase précédente	favorable
ULR Armentières	2.2.1.6	Il conviendra donc d'améliorer cette prise en charge par une meilleure organisation du système de soins, de l'accompagnement médico-social et de l'aide au financement.	ajouter in fine... et de l'aide au financement "ainsi que par la création de maison de santé à gestion publique ou conventionnelle."	Besoins urgents	défavorable

ULR LILLE	2.2.3	Maîtriser la télésanté	ajouter un paragraphe 2.2.3.4 : « la télésanté ne doit pas systématiquement se substituer à l'accès physique aux praticiens »	il est important que les personnes puissent avoir un rendez-vous dans un cabinet avec un médecin. Tout le monde n' a pas la possibilité d'avoir accès au numérique »	favorable
Sgen-CFDT	2.2.5.2	La CFDT Retraités continue de les combattre. Elle demande que le conventionnement de nouveaux médecins se fasse en secteur 1	Remplacer par: Elle demande que les dépassements d'honoraires soient limités à 30% du tarif pratiqué en secteur 1	C'est plus correct vis-à-vis des nouveaux médecins. Ne pas interdire les dépassements d'honoraires aux nouveaux médecins (pourquoi eux seulement) mais limiter ceux-ci	favorable
ULR Tourcoing	2.2.5.2.	conventionnement de nouveaux médecins se fasse en secteur 1	et , que le passage en secteur conventionné ne s'effectue qu'après une période probatoire de 5 ans		défavorable
ULR Armentières	2.2.6.4	la CFDT Retraités appelle ses organisations à faire connaître le 100 % santé, notamment à leurs adhérents, et à être vigilants ...	supprimer "notamment à leurs adhérents" : la CFDT appelle ses organisations à faire connaître le 100 % santé et à être vigilants ...	Information à apporter à tous !	favorable
ULR LILLE	2.2.7.3	La CFDT Retraités continue à revendiquer le tiers payant généralisé pour l'ensemble du système de santé. Elle regrette son abandon par l'État et dénonce les refus abusifs opposés aux patients qui en bénéficient	Reformuler la dernière phrase par : Elle dénonce son abandon par l'Etat ainsi que les refus abusifs opposés aux patients qui en bénéficient »	le mot « regrette » ne nous semble pas assez « revendicatif	favorable

Sgen-CFDT	2.2.7.3	Deuxième paragraphe: Elle regrette son abandon par l'Etat et dénonce les refus abusifs opposés aux patients qui en bénéficient.	Remplacer par: Elle regrette que le très grand nombre de complémentaires santé rende fastidieux l'usage du tiers payant aux personnels de santé.	Il est difficile aux personnels de santé de se faire rembourser auprès de dizaines de complémentaires différentes
Sgen-CFDT	2.2.7.4 nouveau		La complexité du système de remboursement des frais médicaux et son injustice doit nous amener à engager une réflexion sur la place des complémentaires santé.	les paragraphes 2.2.6 à 2.2.8 l'illustrent, le système actuel n'est pas satisfaisant et laisse des populations précaires par le revenu ou par le risque maladie dans la difficulté à se soigner faute de moyens suffisants. Une réflexion doit donc s'engager pour redéfinir le rôle et la place des complémentaires santé à côté d'une AMO afin que chacun puisse "cotiser en fonction de ses moyens" et "recevoir en fonction de ses besoins".

défavorable

favorable

ULR Roubaix	2.2.8.1	La généralisation des contrats collectifs de complémentaire santé ...	A la fin ajouter : Indépendamment de la CS, la CFDT demande que tous les retraités bénéficient d'une prise en charge d'une partie du coût de la complémentaire santé, comme les salariés.	<i>La prise en charge d'une partie du coût des complémentaires santé pour les retraités et les salariés figurait dans les programmes de plusieurs partis politiques mais la loi exclut les retraités de ce dispositif, ce qui est profondément injuste ».</i>
ULR LILLE	2.2.8.2	Pour autant, des disparités, des inégalités persistent chez les personnes les plus pauvres et pour les retraités les plus modestes, et ce malgré la création de la complémentaire santé solidaire (C2S). Certains retraités se retrouvent donc dans l'obligation de choisir une baisse de garantie, 11% des plus pauvres restant sans couverture	Dans la dernière phrase après : « de choisir une baisse de garantie », ajouter : « voire même de renoncer à une complémentaire santé » et garder le reste de la phrase : « 11% des plus pauvres restant sans couverture »	il nous semble important de préciser que des retraités renoncent aux soins en renonçant a une complémentaire santé

favorable

favorable

ULR Armentières	2.2.8.6	& en +	ajouter après ... des tarifs plus accessibles (avant dernière phrase), la nouvelle phrase suivante" : "Cependant les prestations restent peu attrayantes et l'augmentation 2023 du tarif la rend moins compétitive. Il conviendra donc de renégocier un meilleur équilibre prestations/tarifs."	Compte-tenu des dernières augmentations importantes de la MGEN retraités - Renégociation à envisager	défavorable
ULR Armentières	2.2.8.6	L'UCR appelle ses structures à promouvoir cette adhésion.	L'UCR appelle ses structures à promouvoir cette adhésion . La promotion de cette adhésion par nos structures dépendra donc de la négociation à venir	Compte-tenu des dernières augmentations importantes de la MGEN retraités - Renégociation à envisager	défavorable
ULR LILLE	2.3.0.2	Face au vieillissement de la population, la CFDT Retraités revendique depuis plusieurs années une loi Autonomie qui devra inventer une nouvelle filière autour de la perte d'autonomie, de sa prévention jusqu'à sa prise en charge. Il y a urgence d'avancer sur cette loi. L'urgence porte aussi sur un financement pérenne de la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées	Supprimer la fin de la phrase « il y a urgence d'avancer sur cette loi » et remplacer par : « La CFDT Retraités doit peser et agir pour faire aboutir cette loi »	il nous faut être plus revendicatif	favorable

ULR LILLE	2.3.4	choisir sa fin de vie	remplacer le titre : « choisir sa fin de vie » par « être acteur de sa fin de vie »	être acteur est plus fort que choisir	favorable
ULR LILLE	2.3.4.6	La CFDT, depuis le congrès de Rennes, réaffirme le droit d'être acteur de sa fin de vie, une fin de vie dans le respect et la dignité. Ce débat est un défi social qui trouve une première réponse dans l'avis du Comité national consultatif d'éthique du 13 septembre 2022.	après « réaffirme le droit » ajouter « pour chacun »	sinon on dirait que c'est la CFDT qui doit être acteur	favorable
ULR LILLE	2.3.4.6	La CFDT, depuis le congrès de Rennes, réaffirme le droit d'être acteur de sa fin de vie, une fin de vie dans le respect et la dignité. Ce débat est un défi social qui trouve une première réponse dans l'avis du Comité national consultatif d'éthique du 13 septembre 2022.	supprimer la dernière phrase : Ce débat est un défi social...13 septembre 2022	il nous faut aller rechercher sur internet l'avis du CNCE pour comprendre cette phrase	favorable
ULR LILLE	2.3.4.7		ajouter ce paragraphe : « il nous faut réfléchir et débattre sur le suicide assisté »	e soin palliatif n'est pas la seule option. La France est en retard sur le suicide assisté. Il faut donc réfléchir sur ce sujet.	favorable

ULR LILLE	2.3.7.11	<p>La CFDT Retraités a pour objectif prioritaire de continuer à agir auprès des pouvoirs publics pour consolider le socle public et universel du financement de la perte d'autonomie. Cependant, la question des assurances individuelles dépendance pourrait arriver dans les débats alors que sept millions de personnes ont d'ores et déjà ce type de contrats. La CFDT Retraités entamera une réflexion sur ce sujet. Il est clair que pour elle, cela ne doit pas être une nouvelle source d'inégalités.</p>	<p>supprimer la fin du paragraphe à partir de : « Cependant la question des assurances individuelles....La CFDT Retraités entamera une réflexion...inégalités</p>	<p>la CFDT doit se battre pour le financement de la loi grand âge et autonomie et ne pas commencer à avoir une réflexion sur les assurances individuelles</p>
ULR Roubaix	2.3.7.11	<p>Dernier paragraphe... La CFDT Retraités entamera une réflexion sur ce sujet.</p>	<p>Supprimer : "la CFDT entamera une réflexion sur le sujet" et remplacer par : "La CFDT réaffirme le besoin d'un financement universel de la perte d'autonomie dans le cadre d'une loi grand âge, les assurances individuelles ne peuvent être retenues comme mode de financement"</p>	<p><i>Seules les personnes ayant des revenus suffisants peuvent financer une assurance individuelle autonomie-dépendance ; les autres n'en ont pas les moyens, ce qui constitue une inégalité inacceptable. Il n'est pas question d'entamer une réflexion à ce sujet. La loi doit permettre un financement universel de la perte d'autonomie et une baisse du reste à charge.</i></p>

défavorable

favorable

ULR Armentières	2.3.7.6	Les tarifs des structures d'hébergement sont très disparates suivant les départements et le statut de l'établissement (public, associatif ou lucratif).	A rajouter in fine : "Pourquoi tant de différence d'un séjour en établissement à un autre ? Le loyer est un élément fondamental de l'Ehpad, il détermine la rentabilité de l'investissement dans la chambre médicalisée à acheter ou à vendre . Les investisseurs peuvent le cas échéant s'enrichir au détriment de la bien-traitance des résidents. Des mesures sont à étudier pour éviter ce genre d'enrichissement."	Suite à affaire "ORPEA" – enrichissement au détriment de la bien-traitance des résidents
ULR LILLE	2.4.1.6	Certains propriétaires (isolés ou en copropriété) ne peuvent plus entretenir leur logement, ce qui peut les plonger dans une précarité énergétique. Le logement n'étant plus entretenu correctement, cela impacte aussi sa valeur lors de la vente.	supprimer la fin du paragraphe : « Le logement n'étant plus entretenu correctement, cela impacte aussi sa valeur lors de la vente.	La CFDT doit se battre contre la précarité, ce n'est pas son rôle de s'occuper du prix de vente d'un bien immobilier
Sgen-CFDT	2.4.3.4		ajouter à la fin : en conséquence, tout usager doit avoir la possibilité de parler à un interlocuteur humain.	même si on sait naviguer sur Internet, certains sites enferment dans un tel carcan qu'il est impossible de trouver une rubrique correspondant à notre problème.

reformulatic

favorable

favorable

<p>ULR Roubaix</p>	<p>2.4.3.4</p>	<p>La CFDT Retraités se mobilisera pour qu'un accompagnement efficace se mette en place avec des conseillers ...</p>	<p>Au début ajouter : "De nombreuses personnes, bien qu'utilisant les outils numériques, rencontrent des problèmes qu'ils n'arrivent pas à résoudre seuls ; et beaucoup de retraités, en capacité de faire eux-mêmes leurs dossiers, se retrouvent démunis et obligés de se faire aider, en dehors de toute confidentialité ; cela crée une infantilisation. Un accompagnement de proximité doit s'effectuer par l'apprentissage continu de l'utilisation du numérique pour toutes les personnes volontaires." La CFDT se mobilisera.....</p>	<p>Un accompagnement de proximité doit s'effectuer par l'apprentissage continu de l'utilisation du numérique pour toutes les personnes volontaires." La CFDT se mobilisera.....</p>
------------------------	----------------	--	---	---

Sgen-CFDT	2.4.5.4		remplacer "isolation thermique" par "rénovation énergétique"	la rénovation énergétique ne se limite pas à l'isolation thermique, cela peut aussi comprendre le remplacement des huisseries, l'étanchéité, la VMC double flux, des dispositifs comme les panneaux solaires ...	favorable
Sgen-CFDT	2.4.5.5		ajouter à la fin "La CFDT retraités agira pour obtenir des pouvoirs publics des mesures en faveur de la marche, de l'utilisation du vélo ... par l'adaptation de l'espace public, en particulier en direction de ses structures (UTR, URR), de nombreuses mesures relevant des acteurs locaux (communes, intercommunalités, départements ou régions)."	l'article parle de déplacements doux mais il nous semble important de préciser la marche ou le vélo lorsque son usage est encore possible. Et ce sera d'autant mieux possible que l'espace public sera adapté, d'où une demande en direction des structures locales. Des études ont montré qu'entre 2008 et 2019 si l'usage du vélo progressait chez les 18-55 ans, il reculait chez les plus jeunes et les plus âgés.	favorable
ULR Armentières	2.4.5.5	Des mesures et des projets innovants sont nécessaires pour favoriser les transports doux et/collectifs. Pour ces derniers ; les fréquences doivent être adaptées et la tarification réduite.	ajouter après ... les fréquences doivent être adaptées et la tarification réduite " les termes suivants : "et la généralisation de la gratuité envisagée"	s'investir pour une transition écologique	favorable

ULR LILLE	3.1.4.2	Par ailleurs, la CFDT Retraités poursuivra des rencontres bilatérales avec les organisations réformistes.	supprimer ce paragraphe	ce paragraphe est très réducteur par rapport à notre recherche d'alliances avec d'autres organisations comme indiqué dans le paragraphe précédent.	favorable
ULR Roubaix	3.1.4.2	Par ailleurs, la CFDT Retraités poursuivra des rencontres bilatérales avec les organisations réformistes	A la fin supprimer "réformistes	<i>La concertation et l'unité d'action avec l'ensemble des force syndicales est nécessaire pour faire avancer de façon significative la situation des retraités. (la mobilisation actuelle sur la réforme des retraites en est la preuve) Si nous refusons de rencontrer les organisations non réformistes, ne nous étonnons pas d'être exclus des actions unitaires par après.</i>	défavorable
ULR Armentières	3.1.4.2	la CFDT retraités poursuivra des rencontres bilatérales avec les organisations réformistes.	la CFDT retraités poursuivra des rencontres bilatérales avec les organisations voulant un changement de société respectant nos valeurs.	Appuyer sur nos valeurs luttant contre le capitalisme .	défavorable

ULR LILLE	3.2.1.1	La réflexion engagée par la résolution du congrès 2019 à Bordeaux sur une modification de la dénomination des UTR a été menée à son terme durant le mandat. Un congrès statutaire sera organisé dans le mandat qui s'ouvre pour entériner le changement. Les structures départementales s'appelleront Syndicat CFDT des retraités «nom du département».	supprimer la dernière phrase du paragraphe : « Les structures départementales s'appelleront Syndicat CFDT des retraités « nom du département »	on ne peut pas présumer la décision d'un congrès qui ne s'est pas tenu	
ULR Armentières	3.2.1.1	Les structures départementales s'appelleront syndicat CFDT des retraités "nom du département"	Les structures départementales "existantes" s'appelleront syndicat CFDT des retraités "nom du département"	Nous avons dans le département du Nord 3 U-T-R qui sont : U-T-R Métropole Lilloise, U-T-R Hainaut Avesnois et U-T-R 2 Flandres . Le texte sous-entend la fusion de nos trois UTR acquise. Ce qui n'est pas fait et décidé.	
ULR LILLE	3.2.1.6	Les ULR regrouperaient sur un territoire défini les adhérents des SSR et les adhérents directs résidant sur ce territoire. Cette nouvelle structuration permettra à l'avenir une collaboration de tous les adhérents à l'action syndicale d'un même territoire.	supprimer ce paragraphe	pourquoi créer une nouvelle structure alors que le paragraphe 3.2.1.3 explique bien la façon de travailler ensemble adhérents SSR et adhérents directs (ULR) d'une même zone géographique	

favorable

défavorable

favorable

ULR Tourcoing	3.2.1.6.	supprimer le paragraphe et mettre....	La CFDT met en débat la fusion des ULR et des SSR ce qui permettra une action commune sur chaque territoire	difficile dans ce imbroglio d'articles jusqu'au 3,2,1,7, de voir si nous ne nous lions pas par un accord structurel à ce qu'il n'y ait plus qu'une UFR par département
ULR Armentières	3.2.2.1	Elle pourra également intégrer une réflexion sur le montant de la cotisation retraité.	Elle pourra également intégrer une réflexion sur le montant de la cotisation retraité notamment pour nos adhérents qui partent en EHPAD"	Cotisation des retraités en EHPAD à étudier en priorité

défavorable

défavorable

Sgen-CFDT	3.3.3.2		compléter à la fin : "sans entrer en concurrence avec d'autres actions dont celles de la CFDT."	Localement ou nationalement des actions sont organisées par certaines structures CFDT. Il serait dommage que des actions "CFDT Retraités" les concurrencent alors que la confrontation des points de vue entre générations est salutaire.
-----------	---------	--	---	---

favorable

ULR Tourcoing	3.4.3.1.	engagé avec les syndicats	afin que ces derniers systématisent pour chaque adhérent la formation " bien préparer sa retraite" Cela demeure le moyen le plus efficace à mettre en œuvre parce "qu'interne"	les transferts du salariat à un adhérent "CFDT retraité" sont trop faible en pourcentage car le renouvellement de la pyramide des âges est patent ?
------------------	----------	---------------------------	--	---

défavorable

motivation

Sgen-CFDT	ULR LILLE	ULR Tourcoing	ULR Armentières	ULR Roubaix
10	21	7	14	5

favorable	défavorable	reformulation	
57	33	22	3

cette demande est traitée dans le 1.2.6

l'amendement n'a pas été compris

"convaincre" est plus fort que "s'investir" et ne pas s'investir (on ne peut s'investir dans tout) ne doit pas empêcher de chercher à convaincre

notre force. nos moyens tiennent au nombre de nos adhérents

plus judicieux de scinder en deux amendements ...

plus judicieux de scinder en deux amendements ...

ajouter à la fin "et ses réserves ne doivent servir qu'à rééquilibrer le régime".

il ne s'agit pas d'une augmentaion mais d'un rattrapage de perte de pouvoir d'achat et de ce fait en "augmentant" les pensions au niveau

l'amendement est peu clair alors que le texte d'origine revendique bien des mesures de rattrapage.

"avant tout" signifie bien "prioritairement" et donc si on n'écarte pas de la solidarité entre les retraités (exemple. la réversion). on revend

pas utile. tous les retraités signifie bien que c'est les actuels comme ceux qui le seront.

en l'inscrivant après la troisième

inutile

souhait que les personnes puissent quand même laisser quelque chose à leurs héritiers.

cette demande de maisons de santé est déjà dans le 2.2.2.6

préférence pour l'amendement du Sgen-CFDT plus exigeante sur l'ensemble des médecins

Il existe des procédures qui simplifient la tâche (peut être ça <https://www.tpcomplementaire.fr/iamcpublic/home>)

mais en le mettant dans le 2.2.8.4

on ne peut remettre en cause une négociation qui vient d'avoir lieu et par ailleurs il est difficile d'imaginer que la MGEN travaille à perte,

on ne peut soumettre la MGEN à ultimatum

préférence pour l'amendement de l'ULR de ROUBAIX

article de constat dont on demande la suppression

ajouter
après CIAS
"Un
accompagn
ement de
proximité
doit
s'effectuer
par
l'apprentiss
age continu
de
l'utilisation
du
numérique
pour toutes
les
personnes
volontaires.
" La CFDT
se
mobilisera

pourrait susciter l'ire de certains militants UCR favorables à la fusion. Nous préférons l'amendement de l'ULR de Lille qui évite cet écueil

On ne peut régler par un amendement de congrès la complexité des situations qui justifieraient de payer une cotisation moindre.

déjà dansle l'amendement semble correspondre à l'article 3,4,0,1 et non 3,4,3,1

re

de l'inflation on ne réduit pas les inégalités mais on ne les augmente pas non plus.

'ique que ce soit d'abord. anat tout. la solidarité nationale.

